



Design the **Data Driven** Disruption

Rapport Global Compact

Juin 2020



Sommaire

1. Introduction
2. Temps forts de JEMS en 2020
3. Ecovadis
4. Les 10 principes Global Compact
5. Nos valeurs
6. Droits fondamentaux et sociaux
7. Normes internationales du Travail
8. Environnement
9. Lutte contre la corruption

Introduction

En 2020, JEMS s'est fixé des engagements en matière de développement durable au travers de la mise en œuvre d'une stratégie de responsabilité sociétale intégrée à la politique d'entreprise. Notre stratégie d'entreprise nous a permis de rester fidèles à nos valeurs d'excellence, d'ambition, d'engagement et de responsabilité, en retravaillant notre offre clientèle vers des solutions durables.

JEMS souhaite aujourd'hui s'affirmer en tant que société de conseil en transformation digitale responsable, entièrement mobilisé sur son territoire.

Dans ce contexte, JEMS renouvelle ses engagements à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Nous informerons également nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients

Vous trouverez ci-dessous notre communication sur le progrès qui traite des quatre thèmes du Global Compact : les droits de l'Homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte anti-corruption.

Bonne lecture !



Jacques BENHAMOU
Président de JEMS et COO

Temps forts 2019



JEMS DATA CONNECT Juin

Durant une journée, JEMS réunit clients et partenaires pour échanger autour des grands enjeux technologiques. Ce moment unique permet d'infléchir les stratégies d'entreprise autour de l'impact des technologies de cloud computing, blockchain ou entrepôts de données sur la consommation énergétique notamment.



SEMINAIRE STRATEGIQUE Octobre

JEMS a organisé pour la première fois de son histoire un séminaire stratégique à Opio en Provence avec tous ses salariés. Pendant 4 jours, 300 personnes vont discuter sur les futures orientations de la société à travers différents ateliers et renforcer les liens et valeurs qui les unissent à travers d'activités sportives, d'apéros ou de jeux de rôle.



SOIRÉE DE NOËL Décembre

Dans une atmosphère conviviale et festive JEMS a célébré les fêtes de fin d'année avec le fameux « secret Santa » et l'arrivée de sa filiale digitale. Une extension des locaux a été prévue pour permettre à tous de travailler dans de bonnes conditions.

Ecovadis



Ecovadis, agence indépendante de notation extra-financière spécialisée dans les Achats Responsables, évalue annuellement les pratiques sociales, les actions en faveur de l'environnement, la conduite éthique des affaires et le déploiement de critères responsables dans les achats d'entreprise de tous secteurs d'activité.

En 2019, JEMS améliore sa notation en obtenant **73/100**; avec un rang au **99^{ème} percentile***.

Notre force :

Nos actions se sont principalement concentrées sur les normes sociales et les droits de l'Homme. Plusieurs mesures ont été mises en place afin d'améliorer les conditions et confort de travail pour les salariés; augmentation du nombre de formations, mise en place d'un Comité d'Entreprise, nouvelle couverture sociale...

Nos points d'amélioration :

Cette année nous mettons l'accent sur les achats responsables. Une part importante de nos fournitures de bureaux est achetée via une entreprise adaptée. Ces fournitures sont pour la plupart recyclés.

Nous continuons à améliorer notre engagement auprès l'éthique et de l'environnement. Nous avons renouvelé notre certification ISO 27001 en décembre 2019. Nous avons également mis en place des poubelles pour le recyclage du papier, des stylos, cartouches d'encre, capsules de café, piles, bouteilles plastiques, bouchons et ampoules.

JEMS acteur responsable et engagé



DROIT DE L'HOMME

- Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.
- Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

- Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

- Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Nos valeurs

Les valeurs permettent de ne pas perdre de vue la cause, la raison d'être de notre l'entreprise. Elles doivent permettre d'agir de manière responsable. Chez JEMS nous portons particulièrement attention à quatre valeurs :

1. RESPECTER SES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT. C'est la parole donnée. Faire ce sur quoi nous nous engageons, respecter les coûts et les délais.

2. SAVOIR PRENDRE DES RISQUES

L'AUDACE. C'est l'envie de repousser ses limites et de challenger le statu quo par une amélioration permanente. C'est aller sur des terrains nouveaux, se challenger.

3. ÊTRE CAPABLE DE SE REMETTRE EN QUESTION

L'AGILITE. C'est la capacité à offrir des solutions en mode agile. La capacité de se transformer, de se former en permanence pour s'adapter au marché.

4. CULTIVER LES POINTS DE VUE

DIVERSITE. Cultiver c'est semer, produire et enrichir la terre. Cultiver du latin Cultura s'oppose à ce qui est inculte. Chez JEMS il y a plus de 30 nationalités et 19 langues différentes.



Droits fondamentaux & sociaux

JEMS place ses collaborateurs et leur bien-être au travail au cœur de ses préoccupations. Nous avons signé la Charte de la diversité et nous nous engageons dans la lutte contre la discrimination, l'égalité homme/femme et la formation des collaborateurs.

JEMS fait également parti des 500 « hiters » et renouvelle son engagement auprès d'Isahit, une plateforme internet socialement responsable, lauréat des Défis RSE 2019.

Egalité et diversité

JEMS s'engage à promouvoir la diversité et l'égalité au sein de ses effectifs. C'est même une de nos quatre valeurs fondamentales qui définissent notre culture. En 2019, JEMS compte :

- **30 nationalités** et 19 langues différentes
- **23%** de l'effectif sont des femmes, dont 99% occupent un poste de cadre
- Index égalité homme/femme : **79/100 points**



Droits fondamentaux & sociaux

Bien-être au travail

JEMS agit pour le bien-être de ses collaborateurs en mettant régulièrement en place de nouvelles initiatives.

Tous les deux mois, JEMS organise un Afterwork dans Paris pour permettre à tous les collaborateurs de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

JEMS a organisé pour la première fois un séminaire d'entreprise pour tous ses salariés. Durant 4 jours les collaborateurs ont pu faire différentes activités de team-building et sportives.

JEMS organise de nombreuses activités pour les collaborateurs afin de les inciter à l'échange et à la collaboration : atelier de yoga lyengar, compétitions de foot, course de Trails et autres courses à pied, session de massages ou d'acculturation.

En 2019, JEMS réaménage et s'agrandit avec 600m² de plus pour accueillir sa filiale digitale.

Onboarding

JEMS a développé un processus complet d'onboarding. Le jour de leur intégration les collaborateurs reçoivent un kit de bienvenue et assistent à une matinée d'onboarding afin de leur expliquer l'organisation interne et les divers process à respecter. Ils suivent également une formation sur le réseau social d'entreprise.



Normes internationales du Travail

Plusieurs actions ont été engagées cette année, notamment :

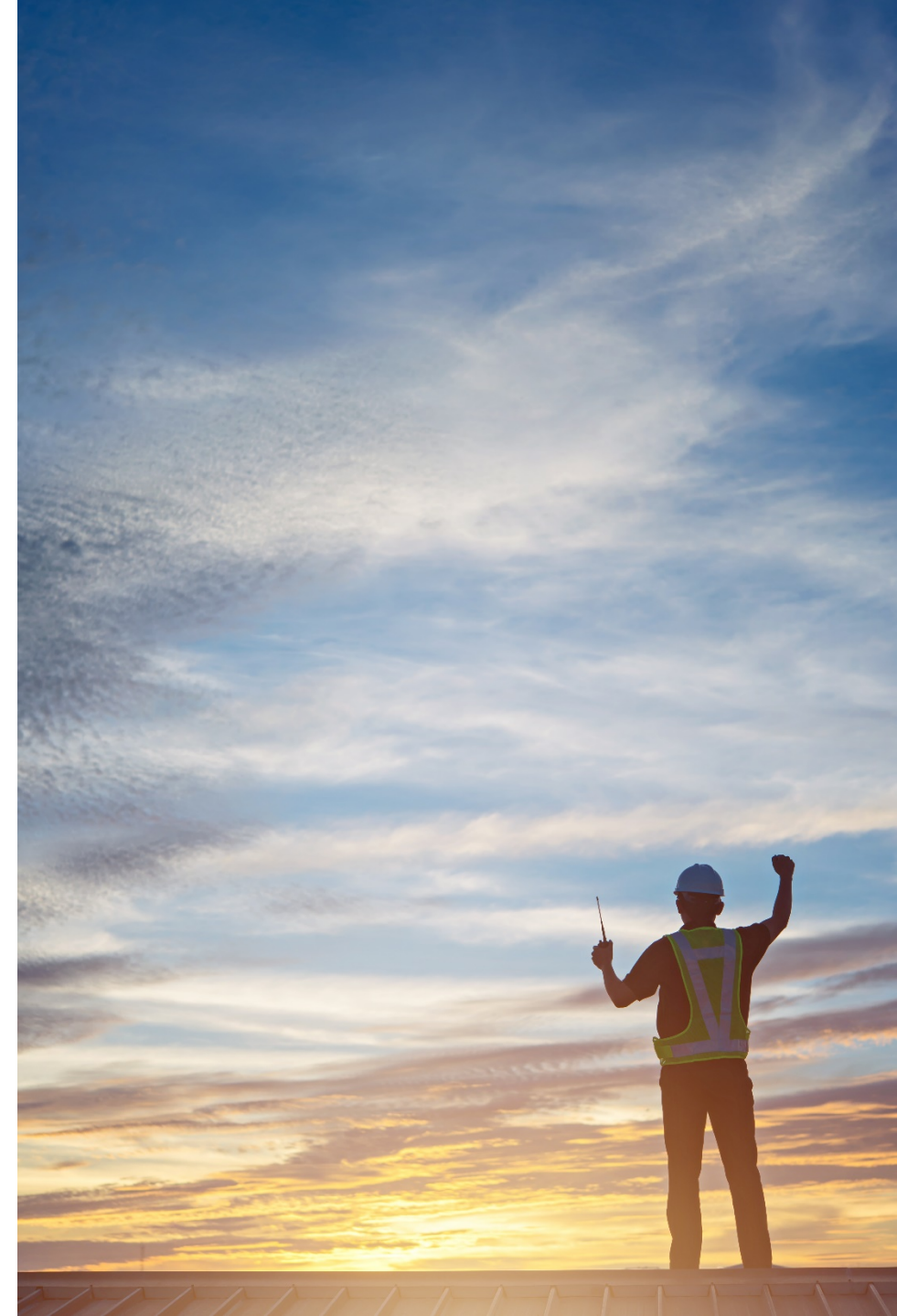
Télétravail : la mise en place du télétravail a été accéléré suite à la crise sanitaire. Une charte sur le télétravail est à l'étude avec un objectif d'un jour de télétravail par semaine.

Formations et certifications : JEMS attache une importance toute particulière à la formation de ses collaborateurs ainsi qu'au partage des savoirs et des retours d'expérience. Au travers de son programme de formation, la JEMS Academy (techniques, managériales, gestion de projet), JEMS vise à permettre une montée en compétences de ses collaborateurs, tout en contribuant à leur épanouissement personnel et professionnel. En 2019, **plus de 300 collaborateurs ont été formés.**

POEI : Dispositif permettant à des demandeurs d'emploi de suivre une formation payée par pôle emploi en vue d'être embaucher en CDI. En 2019, **40 collaborateurs ont été recrutés** suite à une formation POEI.

Ateliers et retours d'expériences : nos salariés sont invités à animer des ateliers ou retours d'expériences pour former d'autres collaborateurs sur une nouvelle techno, développer une nouvelle offre, ou expliquer un nouveau projet.

Evolution professionnelle : Les managers ont le devoir de faire des entretiens annuels avec chacun de leur salariés. Ces entretiens permettent de faire le point sur les missions accomplis durant l'année, les points d'amélioration, les envies et attentes mais également sur l'évolution de carrière.



Environnement

Depuis plusieurs années, JEMS a mis en œuvre une politique de limitation et recyclage des déchets.

Début 2020, des poubelles de recyclage de différents types (papier, bouteilles plastiques, stylos, piles, ampoules, cartouches d'encre et bouchons) ont été installées dans les locaux ce qui permet un tri et une limitation des déchets. Les collaborateurs sont également invités à rapporter leurs déchets personnels afin de les recycler.

Depuis l'installation des poubelles 18kg de déchets ont déjà été recyclés; 14kg de papier soit 2860 feuilles, 65 bouteilles, 3 cartouches, 10 piles et 50 bouchons. Ces déchets ont permis de créer 3 polaires et deux cartouches d'encre. Le recyclage des déchets a été ralenti suite à la crise sanitaire.

Lors de l'arrivée de nouveaux salariés, un MUG en bambou réutilisable leur a été donné afin de supprimer toute consommation de gobelet en plastique. Ces Mugs ont été distribués également à l'ensemble des salariés lors du séminaire stratégique à Opio-en-Provence.

Afin de maintenir l'économie et le taux d'activité de l'entreprise pendant la pandémie de COVID-19, tout en respectant notre politique de recyclage, JEMS a équipé les collaborateurs nouvellement en télétravail d'ordinateurs portables entièrement reconditionnés.

Enfin, JEMS a renouvelé sa politique d'achats responsables pour 2020.



Lutte contre la corruption

JEMS veille particulièrement au respect des principes éthiques qui ont vocation à régir ses activités et s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires propres à la France.

Les collaborateurs s'engagent à respecter la confidentialité des informations en interne et chez le client en signant les chartes d'engagements.

Les collaborateurs signent la charte des bonnes pratiques lors de leur arrivée chez JEMS. Parallèlement tous les mois est envoyée une communication sur l'importance de la sécurité avec des conseils simples et pratiques. Un quizz est aussi envoyé mensuellement afin de se remettre à jour sur les différentes pratiques.

Nos actions futures

- Développer davantage nos actions auprès d'associations environnementales et sociétales.
- Accroître le nombre de formations et de formés en 2020.
- Sensibiliser et mobiliser davantage les collaborateurs sur la démarche RSE.
- Diversifier le recyclage : capsules de café et canettes.
- Renforcer notre politique d'achats responsables auprès de nos fournisseurs et partenaires.
- Mettre en place des quizz relatifs à l'éthique pour les collaborateurs.



WHAT'S NEXT?

Dossier préparé par Audrey ASTRUC aastruc@jems-group.com – Chargée de communication

Revue par Matthieu LENTZ mlentz@jems-group.com – Directeur Marketing

Le 30 juin 2020 à Neuilly-sur-Seine